

**PROJET DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 26 novembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 novembre à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15
Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 12
Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 3

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Patricia Dumas, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Christine Robin, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Estelle Trémoulhéac donne procuration à Christophe Martin
Nadège Rivoire donne procuration à Nans Perrin
Noël Fraise donne procuration à Paul Thiollière

Date de convocation : 21 novembre 2024

Secrétaire de séance : Christophe Martin

OBJET : Demande de subvention à l'agence de l'eau

Réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eau potable endommagés suite aux inondations du 17 octobre

De fortes inondations ont frappé le village le 17 octobre, causant des dégâts importants au réseau d'assainissement et d'eau potable.

Ces dégradations nécessitent des travaux d'urgence pour rétablir le bon fonctionnement du réseau et garantir l'hygiène publique.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse propose une aide de 30% pour la Maîtrise d'Œuvre (MOE) et pour les travaux de réhabilitation.

Mme la Maire sollicite une subvention auprès de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,
AUTORISE Mme la maire à solliciter ces subventions auprès de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

La maire
Céline Elie



Secrétaire de séance
Christophe Martin